

Position de recherche

La sauvegarde du patrimoine architectural et urbain de la vieille ville du Caire. Enjeux et modalités

Omnia ABOUKORAH*

En Égypte, depuis le X^e siècle et jusqu'au début du XIX^e, les pratiques patrimoniales sont essentiellement liées à la nécessité de perpétuation de *waqf* (fondations pieuses). C'est en effet dans le cadre de la gestion de biens *waqf* que la majorité des édifices composant le paysage architectural et urbain de la ville furent conservés et transmis, de génération en génération. Le processus de patrimonialisation de la vieille ville du Caire s'est donc développé, durant cette période, dans un contexte spécifique. Cependant, depuis la création de la première institution patrimoniale - le Comité de conservation des monuments de l'art arabe -, à la fin du XIX^e siècle et durant le siècle dernier, ce processus n'a pas continué à évoluer dans ce contexte, celui de la perpétuation de *waqf*... Au contraire, il s'en est peu à peu écarté, sans pour autant que les pratiques de sauvegarde ne correspondent aux critères internationaux de monumentalité à l'œuvre de nos jours. Et c'est pourquoi, tant l'État que les praticiens égyptiens de la sauvegarde, sont aujourd'hui confrontés à deux problèmes majeurs : perpétuer des biens *waqf* et conserver un *patrimoine mondial de l'Humanité*.

Au cours de cette dernière décennie (1996-2006), la mise en valeur des édifices et quartiers historiques a connu un rythme accéléré. En effet, si depuis le XIX^e siècle monuments et quartiers dits historiques ont fait l'objet de multiples interventions (restaurations, rénovations, réaménagements,

* Thèse de Doctorat en Géographie sous la direction de P. Signoles, soutenue le 8 juillet 2006 à Tours. Laboratoire CITERES (UMR 6173), Université François-Rabelais de Tours.

etc.), jamais autant d'opérations de types et d'échelles si variés ne furent entreprises dans le même temps. Celles-ci sont mises en œuvre dans le cadre d'un vaste programme, le « Programme national de conservation et de développement du Caire historique ». La spécificité du moment actuel réside donc dans l'ampleur et la rapidité avec lesquelles sont menées les interventions et, donc, dans l'ampleur et la rapidité avec lesquelles des objets, des monuments, des vestiges en viennent à acquérir une valeur qu'ils ne possédaient pas vraiment, même lorsqu'ils étaient classés... quand leur évidence quotidienne faisait que leurs contemporains (ceux qui les utilisaient, les habitaient, les parcouraient) ne les voyaient même pas. Ainsi, le patrimoine pose aujourd'hui le problème du rythme auquel il est inventé, produit, fabriqué, mais aussi celui de la transmission de son sens.

Le Programme national de conservation et de développement du Caire historique s'impose aujourd'hui comme la seule réponse à l'absence d'« unanimité conceptuelle » à propos de l'art et de la manière de sauvegarder un patrimoine architectural et urbain essentiellement composé de waqf. Mais il doit également tenter de répondre au mot d'ordre international de ces dernières années, le « devoir de mémoire ». Le musée de plein air, en cours d'aménagement, marque le lieu de cette opération patrimoniale.

Ainsi, nous tentons, dans le cadre de cette thèse, de répondre aux trois questions suivantes :

- Que dit la notion de patrimoine - qui s'est imposée, durant les trente dernières années, comme la catégorie englobante et dominante de toute pensée sur le rôle et le devenir des édifices et quartiers historique -, du rapport que l'appareil étatique égyptien entretient avec l'histoire du Caire et avec ses vieilles pierres ?

- L'addition et la fusion de notions et d'enjeux attribués à des objets appelés tantôt *waqf*, tantôt antiquité (arabe, historique, islamique), permettent-elles de construire une cohérence - même illusoire - en rassemblant sous le terme de patrimoine des éléments qui n'en relevaient pas naguère ?

- La spécificité et le caractère unique du patrimoine architectural et urbain de la vieille ville du Caire résident dans une reconnaissance internationale de sa représentativité, en nombre et en qualité, de toutes les périodes de l'histoire de l'art et de l'architecture arabes. Cette spécificité permet-elle ou empêche-t-elle l'appareil étatique égyptien et son institution patrimoniale d'inventer et de créer, de promouvoir et de vendre, avec toutes les ressources de son autorité et de ses pouvoirs, un patrimoine architectural et urbain (islamique, historique, fatimide), avec les mêmes arguments et les mêmes techniques que celles qui font le succès des rues piétonnes et des parcs d'attractions ?